

 Allemont	Document maîtrisé	Date réunion	25/06/2018	Référence :	CR-CM
	COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL			Edition du :	
				Délibération	
				Gestionnaire :	ADM - MB

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 JUIN 2018 A 18 H 30

L'an **deux mille dix-huit**, le **vingt-cinq juin**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemont s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur GINIES Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2018

Présents : GINIES Alain, VIARD GAUDIN Murielle, GUILLOT Aimé, GUERIN Sandrine, DUSSERT Jacques, CHATEL Louis, GIRAUD Isabelle, LANG Patrick, PELLISSIER Laurent, VIARD Richard.

Absents / Excusés : GACHET Edith, BRACONNIER Jérémie, MICHEL Raymond.

Secrétaire de séance : GUERIN Sandrine.



La séance s'est ouverte sous la présidence de M. Alain GINIES, Maire, qui remercie l'assemblée d'être présente.

Il excuse ses collègues qui n'ont pu être présent ce soir.

Le Maire donne lecture de l'ordre du jour qui ne porte que sur un seul point, mais celui-ci devait être voté dans l'urgence.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 juin 2018 - le Conseil Municipal n'émet aucune observation.

Mme GUERIN Sandrine est désignée en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité.



ORDRE DU JOUR

1/ APPROBATION CAO

➔ *Construction et aménagement des services techniques d'Allemont – lot n°1*

Le Maire rappelle la délibération n° 1 du 27 février 2017 nommant ABLOCK ARCHITECTE pour la Mission Maîtrise d'Œuvre pour la réalisation d'un nouveau bâtiment des services techniques.

Il donne lecture du rapport d'analyse des offres réalisé par le Maître d'œuvre et la Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance d'ouverture des plis en date du 16 mai 2018, d'analyse des offres en date du 23 mai 2018, de la réunion de négociation du 29 mai 2018, de la séance d'analyse des offres après négociation et d'attribution en date du 07 juin 2018 et de celle après négociation n°2 en date du 15 juin 2018.

- lot n°1 = Terrassement / VRD aménagements extérieurs – 3 propositions reçues : après négociation, la commission propose de retenir l'offre de **SAS CARRON** qui est la moins disante, pour un montant de 845 239,45 € HT. Le Maire précise que cette offre est supérieure à l'estimation du Maître d'œuvre mais que les prix ont été revus à la hausse au vu du coût réel des travaux aujourd'hui.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire procède à un tour de table.

- Monsieur le Maire informe du projet de réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO) qui est porté par la communauté de communes et qui vise à une mise en commun des services => réunion lundi 02 juillet avec Monique BERNARD. Mme GIRAUD précise qu'elle ne pourra pas s'y rendre.
- Sandrine GUERIN informe qu'il y a besoin de volontaires pour la Mégavalanche qui a lieu les 7 et 8 juillet prochains.
- Louis CHATEL demande où en est la restauration du toit de la chèvrière du Rivier car il y a des fuites importantes => il faut refaire un état des lieux afin d'établir un cahier des charges.
- Les encombrants qui se créent en cas de crues exceptionnelles ne sont pas ramassés chez les particuliers

Le Maire donne ensuite la parole à l'assistance

- Madame Brigitte MERCKEL demande si la commune a acquis le terrain des futurs services techniques. Monsieur le Maire indique que la promesse de vente a été signée et que les conditions sont levées. => oui.
Le permis de construire a été obtenu, les travaux doivent débuter en juillet 2018.
- Madame Brigitte MERCKEL demande ce qu'il en est de la sécurité => il y a une carte des aléas – le permis de construire a été déposé suivant celle-ci. Le bâtiment sera situé en T1 (aléa faible de crues torrentielles). Les travaux de protection seront réalisés pour améliorer la sécurité mais il n'y a aucun risque sur le lieu d'implantation de ce bâtiment.
- Mme MERCKEL évoque la nouvelle carte à venir => Monsieur le Maire explique que la nouvelle carte est en cours d'élaboration. Celle-ci verra les risques descendre en niveau 2 ou 3 et la plateforme sera en risque 1 (T1). De plus dès l'approbation de celle-ci, une réunion aura lieu avec la population concernée pour information.

La commune applique les règles des services de l'Etat.

- Monsieur Bernard LAFAY demande si les bûcherons seront présents sur le plateau le lundi 02 juillet normalement. Oui, ils doivent réaliser les coupes la semaine prochaine.
Il y aura une réunion d'information avec tous les riverains du secteur.
- Madame Michelle PELLETIER dit que le goudronnage de la digue ne rencontre pas la satisfaction de toute la population, notamment pour les randonneurs et les cavaliers.
Monsieur le Maire explique que des discussions concernant les digues ont duré environ deux ans. L'aménagement de la rive gauche goudronnée et la rive droite libre pour les randonneurs et les cavaliers posait problème au niveau de Natura 2000. C'est donc celle de gauche qui a été aménagée pour le plus grand nombre.
- Madame Christiane PELLISSIER informe que le câble téléphone traîne par terre => la ligne sera bientôt réparée. Aimé GUILLOT fera remonter l'information.
- Monsieur le Maire souhaite délivrer une information concernant le projet de PLU : nous avons reçu les conclusions du commissaire enquêteur (disponibles sur le site internet de la Mairie). Une réunion avec la commission va être organisée pour répondre aux questions et remarques qui ont été faites. Après accord du Préfet, le PLU pourra être validé.
Mme Merckel demande si l'approbation aura lieu en juillet => dans un mois environ

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Séance levée à 19h35

Le Maire,

Alain GINIES

